



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CAR/306**

Le 2 décembre 2010

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT

Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications

- **Proposition d'approbation de deux projets de Recommandation révisée**
- **Proposition de suppression de neuf Recommandations**

A la réunion de la Commission d'études 6 de l'UIT-R (Service de radiodiffusion), qui s'est tenue les 28 et 29 octobre 2010, la Commission d'études a adopté le texte de deux projets de Recommandation révisée et a décidé d'appliquer la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-5 (voir le § 10.4.5) pour l'approbation des Recommandations par consultation. Les titres et les résumés de ces projets de Recommandation sont donnés dans l'Annexe 1. En outre, la Commission d'études a proposé la suppression de neuf Recommandations énumérées dans l'Annexe 2.

Compte tenu des dispositions du § 10.4.5.2 de la Résolution UIT-R 1-5, je vous prie de bien vouloir faire savoir au Secrétariat (brsgd@itu.int), au plus tard le 2 mars 2011, si votre Administration approuve ou n'approuve pas ces projets de Recommandation.

Tout Etat Membre qui indique qu'un projet de Recommandation ne devrait pas être approuvé est prié d'en donner la raison et de proposer d'éventuelles modifications afin de faciliter la suite de l'examen du projet en question par la Commission d'études au cours de la période d'études (§ 10.4.5.5 de la Résolution UIT-R 1-5).

Après la date limite mentionnée ci-dessus, les résultats de la présente consultation seront communiqués dans une Circulaire administrative et des dispositions seront prises afin que ces Recommandations soient publiées conformément au § 10.4.7 de la Résolution UIT-R 1-5.

Toute organisation membre de l'UIT ayant connaissance d'un brevet détenu en son sein ou par d'autres organismes, et susceptible de se rapporter complètement ou en partie à des éléments d'un ou des projets de Recommandation mentionnés dans la présente lettre, est priée de transmettre lesdites informations au Secrétariat, et ce dès que possible. La politique commune en matière de brevets de l'UIT-T/UIT-R/ISO/CEI est disponible à l'adresse: <http://www.itu.int/ITU-T/dbase/patent/patent-policy.html>.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 2

- 1 Titres et résumés des projets de Recommandation
- 2 Recommandations qu'il est proposé de supprimer

Documents joints:

Documents 6/BL/6 - 6/BL/7 sur CD-ROM

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications

Annexe 1

Titres et résumés des projets de Recommandation adoptés par la Commission d'études 6 des radiocommunications

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BS.1514-1

Doc. 6/BL/6

Système pour la radiodiffusion sonore numérique dans les bandes attribuées à la radiodiffusion au-dessous de 30 MHz

La révision de la Recommandation a pour objet d'encourager les fabricants de récepteurs radio à mettre au point des récepteurs radionumériques portables, multibandes et multinormes conçus pour pouvoir mettre en œuvre tous les systèmes de radiodiffusion sonore numérique actuellement en service, non seulement dans les bandes des ondes hectométriques et des ondes décamétriques mais aussi dans d'autres bandes attribuées aux services de Terre pour la réception directe de programmes radiophoniques par le grand public.

Elle traduit tout l'intérêt d'intégrer certaines fonctionnalités évoluées dans les récepteurs radio numériques pour que les consommateurs puissent télécharger les améliorations futures apportées aux systèmes de radiodiffusion sonore numérique susceptibles de les intéresser pour leurs récepteurs.

Projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1301

Doc. 6/BL/7

Services de données en radiodiffusion télévisuelle numérique par voie hertzienne de terre

Le projet de révision de la Recommandation UIT-R BT.1301 comprend les mises à jour du contenu concernant les sous titres et les services de radiodiffusion multimédia, dans un souci d'alignement avec les dernières spécifications des services de données. Il porte également sur les mises en œuvre des services de données dans les applications de la radiodiffusion numérique.

Annexe 2

Recommandations qu'il est proposé de supprimer

Recommandation UIT-R	Titre
BT.801	Signaux d'essai pour signaux de télévision couleur codés en numérique et conformes aux Recommandations UIT-R BT.601 et UIT-R BT.656
BT.1117-2	Caractéristiques du format studio pour les systèmes de télévision améliorée à 625 lignes de format 16:9 (D-MAC et D2-MAC, PALplus, SECAM amélioré)
BT.1126	Protocoles de transmission de données et schéma de contrôle de la transmission pour les systèmes de radiodiffusion de données utilisant un canal de données de radiodiffusion télévisuelle par satellite
BT.1197	Système PAL de télévision améliorée à écran large (système PALplus)
BT.1436	Systèmes de transmission pour services interactifs de télévision par câble
BT.1576	Transport via l'interface définie dans la Recommandation UIT-R BT.1120 de formats source non prévus à l'origine
BT.1578	Définition du format de contenu, des éléments et des métadonnées pour les applications de production de télévision faisant intervenir des interfaces fondées sur la Recommandation UIT-R BT.1381
BT.1616	Format de flux de données pour l'échange de signaux audio, de données et de vidéo compressée au format vidéonumérique au moyen d'interfaces conformes à la Recommandation UIT-R BT.1381
BT.1617	Format de la transmission de signaux vidéo compressés au format vidéonumérique, de signaux audio et de données via des interfaces conformes à la Recommandation UIT-R BT.1381